

Date de convocation : L'an deux mille vingt- six, le 02 06 2026 à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dole, sous la Présidence de Monsieur MEUGIN Olivier.

Date d'affichage :
02 06 2026

**Nombre de
délégés :**
En Exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11

PRESENTS :

M BAUD Jean Baptiste, M BARBERET Emmanuel, M BRUGNOT Eric, Mme LABOUROT Céline, M CORDIER Etienne, M CROT Alexandre, M DAVID Franck, Mme GAY Florence, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M BOLE Alexandre.

Absents excusés : M Aurélien PHILIPPE donne pouvoir à son suppléant M BOLE Alexandre, M GIRARDET Charles donne pouvoir à M BAUD Jean-Baptiste, Mme CALINON Séverine donne pouvoir à sa suppléante Mme LABOUROT Céline.

SECRETAIRE DE SEANCE : M CROT Alexandre

D 18 2026 : ACQUISITION FONCIERES A HOTELANS ET DEMANDE DE SUBVENTION

Dans la basse vallée du Doubs, le bras mort d'Hotelans est une annexe fluviale située en rive droite du Doubs au niveau du hameau d'Hotelans sur la commune de Longwy-sur-le-Doubs (Jura, 39). Il s'agit à l'origine d'un ancien méandre du Doubs nettement visible sur la carte d'Etat Major datant du milieu du XIXème siècle. C'est à cette période que celui-ci a été recoupé puis déconnecté afin de protéger le hameau d'Hotelans mais aussi de faciliter la navigation des radeliers et des trains de bois flottants sur le Doubs.

En 2023, dans le cadre de l'exercice de sa compétence GEMAPI, le SMDL a porté des travaux de restauration dont les objectifs étaient de :

- Participer à l'amélioration et la préservation de la ressource en eau ;
- Préserver et restaurer les habitats de la morte d'Hotelans (vasques en eau) ;
- Améliorer l'attractivité de ces habitats vis-à-vis de la faune et de la flore présentes ;
- Favoriser les échanges Doubs/morte à la connexion amont et aval ;

Le programme de restauration de la morte d'Hotelans mis en œuvre a consisté à :

- **En rive droite du Doubs :** Désenrochement du secteur de la connexion amont de la morte sur 200 m linéaire ou plus.
- **Au sein de la morte d'Hotelans :** Extension des 3 vasques présentes d'environ 0,5 ha (soit environ 70% de leur surface) garantissant l'augmentation de la surface en eau de celles-ci et Création d'un chenal permettant à la morte d'être plus connective avec le Doubs au niveau su point de connexion aval.

Au niveau de ce site, l'Etat est propriétaire de 3 parcelles et procédera d'ici fin juin la vente de celles-ci, via appel d'offre. Dans un objectif de poursuivre la gestion de ce site (poursuite des travaux, labellisation en Espace Naturel Sensible, ...), l'acquisition de ces parcelles par le SMDL s'avère complémentaire aux actions engagées et permettra de pérenniser la préservation de la ressource en eau.

Le détail des références cadastrales et les surfaces est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Commune	Référence cadastrale	Surface en Ha
Longwy sur Doubs	ZL 12	4,86 Ha
Longwy sur Doubs	ZL 13	0,5 Ha
Longwy sur Doubs	ZN 15	2,38 Ha
TOTAL SURFACE		7,74 Ha

Par délibération n°23-24 en date du 30 septembre 2024, le comité syndical a délibéré favorablement pour l'acquisition par le SMDL de ces 3 parcelles afin de permettre l'engagement des négociations avec l'Etat propriétaire.

Après estimation des services des domaines (22 500 € soit 0.29€/m²), la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) va soumettre à appel d'offre la vente de ces parcelles.

Le cout de l'acquisition totale incluant les frais de notaire est estimé à 25 822 €.

Dans le cadre de son 12^{ème} programme d'intervention et au regard des objectifs poursuivis, l'Agence de l'Eau apportera son soutien financier au SMDL à hauteur de 80%.

Dans le cadre du vote du budget 2026, des crédits ont été spécifiquement inscrits pour l'acquisition de terrains (réserve foncière) nécessaires à la mise en œuvre de projets de restauration futurs et à la gestion des digues à savoir :

- 100 000 € de dépenses pour acquisition terrain mise en œuvre projet restauration (50% recettes Agence de l'eau)
- 50 000 € de dépenses pour acquisition terrain pour la gestion des digues (0€ recette)
- 17 000 € de dépenses pour l'acquisition des terrains basse Loue (promesse de vente signée) avec 80% recettes Agence de l'eau

Les crédits étant déjà inscrits au BP2026, afin de s'assurer de la bonne poursuite des démarches d'acquisition des terrains propriétés de l'Etat sur le secteur d'Hotelans, et de disposer des aides financières de l'Agence de l'eau, il est nécessaire de délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** l'acquisition des 3 parcelles de l'Etat situées au niveau de la morte d'Hotelans sur la commune de Longwy sur Doubs pour un montant de 22 500 € afin de poursuivre et pérenniser les actions du SMDL portées en faveur de la restauration des milieux aquatiques et de la préservation de la ressource en eau.
- **DIT** que les crédits nécessaires à cette acquisition sont d'ores et déjà inscrit au BP 2026 ;
- **CHARGE** la SCP ROUSSEL-PHILIPPE à Dole de la rédaction de l'acte de translation de propriété, les taxes, frais, droits et honoraires de l'acte d'acquisition à intervenir étant à la charge du SMDL ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'eau, de la Région Bourgogne Franche-Comté ou de tout autre financeur potentiel les subventions relatives à cette acquisition,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif aux demandes d'aides financière, tous les actes préalables et consécutifs à ces acquisitions.

A Dole, le 02 JUIN 2026,
Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

M Olivier MEUGIN

The image shows a blue circular official stamp of the 'SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE' with a star in the center. Overlaid on the stamp is a large, stylized black ink signature.

RENDU EXECUTOIRE
POUR EXTRAIT CONFORME